

ACTU

Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre

Actu

Voreppe label **ville active et sportive**

Dossier

Rythmes scolaires :
et si on (re)passait à
4 jours ?

Portrait

La dame de l'eau
une **œuvre**
et son **maître**



PHOTO DU MOIS

La magie d'un coucher de soleil

Les couchers de soleil sont souvent l'occasion d'un instant de magie sur nos paysages.

Merci à Dominique Frigeni qui nous a adressé ce beau soleil couchant sur Voreppe pris le soir du 2 août.

Si vous souhaitez publier dans cette rubrique une photo originale, drôle, émouvante, ou insolite prise à Voreppe, adressez-la (Mode « portrait » et format jpg uniquement) avec quelques mots de commentaires à : communication@ville-voreppe.fr en indiquant en objet du mail : photo du mois.



QUESTIONS DE RYTHME

Alors que la rentrée scolaire se profile, nous engageons de nouveau la concertation et le débat sur les rythmes scolaires : 4 jours ou 4,5 jours ? La question devra en effet être tranchée avant la fin de l'année 2023 pour la rentrée 2024 et sera au cœur de notre Projet Éducatif de Territoire que nous devons réévaluer tous les 3 ans.

Pendant plusieurs mois, nous construirons ensemble une réflexion sans tabou où chacun, acteurs éducatifs, parents, pourra s'exprimer. Alors que les spécialistes ne semblent pas s'accorder sur ce qui est le mieux pour l'enfant, nous devons avoir une vision globale sur la question, et poser tous les enjeux pour prendre la meilleure décision possible.

Le lancement de cette démarche sera donné mercredi 4 octobre lors d'une réunion publique très largement consacrée aux échanges.

Pour garder le bon rythme, nous vous invitons également à participer le 7 octobre prochain, à la 1ère édition des 12h de Voreppe, un événement porté par le club *Les foulées voreppines*, qui s'adresse à tous, marcheurs, et coureurs. Une belle façon de célébrer le label « Ville active et sportive » que vient d'obtenir notre commune.

Au rythme d'un week-end chaque année, profitez, les 16 et 17 septembre, de découvrir ou redécouvrir le patrimoine Voreppin à l'occasion des Journées européennes du patrimoine : notre vieux-bourg, Chalais, la chapelle du Sacré-cœur...

Et parce que la forêt fait aussi partie de notre

patrimoine, découvrez, lors d'une rando exceptionnelle, l'extraordinaire capacité de résilience de la nature après l'incendie d'août 2022.

En effet, souvenons-nous qu'il y a un an, 130 hectares de notre forêt étaient détruits par un spectaculaire incendie.

Aujourd'hui, la nature a repris ses droits et la végétation repousse. Merci aux baliseurs de Corepha pour le gros travail de remise en état qu'ils ont effectué dès que les conditions le permettaient.

“ SUR LES RYTHMES SCOLAIRES, NOUS DEVONS AVOIR UNE VISION À 360 DEGRÉS POUR POSER TOUS LES ENJEUX ”

Tirant les leçons de cet épisode, nous avons inscrit comme priorité le respect de l'obligation de débroussaillage :

par une forte sensibilisation, et un accompagnement par nos services, des propriétaires et par l'intensification des contrôles.

Changer de rythme, ça peut-être aussi de passer au covoiturage, une autre façon de se déplacer, plus simple, plus écologique, plus conviviale et plus économique.

Enfin, vos élus de la majorité reprennent aussi le rythme des temps de rencontre et d'échanges avec vous, à raison d'un vendredi par mois, sur le marché.

Assurément, cette rentrée 2023 sera très rythmée !

Très bonne lecture.

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais

SOMMAIRE

Rétro / p 4 à 5

Actus / p 6 à 11, 14 et 16

Dossier / p 11 à 13

Quartiers / p 14 et 15

Portrait / p 15

Racines / p 16

Expression politique / p 17

Agenda / p 18 à 19

Infos pratiques / p 20

L'écho des associations / p 21 à 23



La fête de la jeunesse était belle

C'est une tradition : le Conseil municipal d'enfants et de jeunes organise la fête de la jeunesse pour lancer les vacances d'été. Jeux, animations, poneys, pique-nique, musique avec l'école de musique ont attiré un public nombreux et joyeux. La Ville avait installé une partie des jeux gonflables prévus pour les Voreppiades, qui avaient dû être annulées. La soirée s'est terminée avec un ciné plein air.



VOREPPE EN JUILLET ET AOÛT



Animations et musique au parc

Dans le cadre d'*Un été au parc*, les animations proposées par la Ville et l'espace Rosa Parks, ont connu un joli succès. Piscine, ciné, été au parc, stages sportifs d'activité, et les sorties pour tous avec le centre social, chacun a pu trouver de quoi s'amuser ! Les parcs Lefrançois et Stravinski et leur fraîcheur ont également attiré de nombreuses familles pour le « temps des marmots » du mercredi et pour « Place eux jeux-dit » du jeudi. Trois voyages musicaux, avec le pianiste Hubert Marcel, le guitariste Enric Panisello et le jeune chanteur Kévin Street ont enchanté le public. De nombreuses familles avaient même apporté le pique-nique pour dîner en musique. Merci à Malik et Wanessa qui ont aidé l'équipe de l'espace Rosa parks à la logistique de ces animations dans le cadre d'un chantier jeunes avec le Codase, et à Axel, qui effectue son service national à la ludothèque.



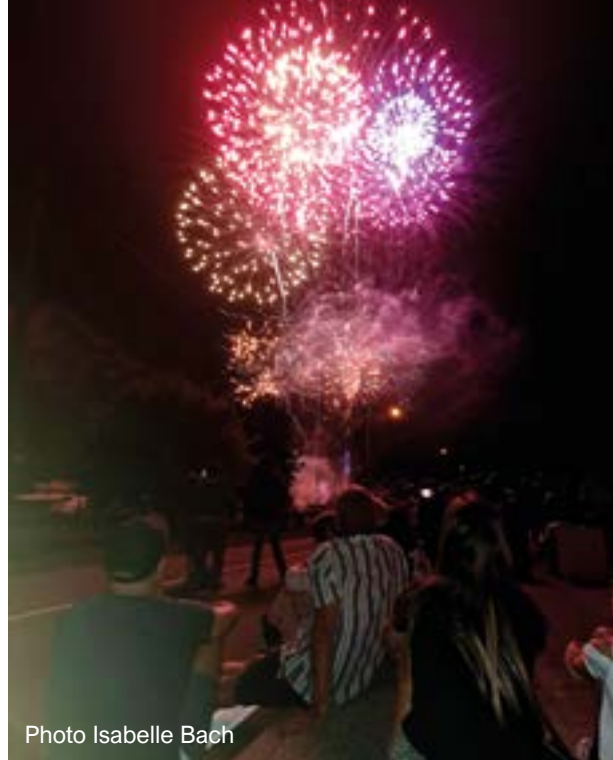


Photo Isabelle Bach

Un ciel multicolore, une soirée très festive

Plusieurs centaines de Voreppins et d'habitants de communes voisines s'étaient rendus à l'ensemble sportif Pigneguy pour assister au traditionnel feu d'artifice pour célébrer la fête nationale. La soirée s'est poursuivie au parc Lefrançois avec l'animation musicale proposée par la Ville, et profiter de la buvette avec petite restauration tenue par le Voreppe basket club.

La place Geneviève de Gaulle-Anthonioz a été inaugurée

Située à l'angle de l'avenue Chapays et de la rue de l'Échaillon, la place Geneviève de Gaulle-Anthonioz est le premier élément structurant préfigurant l'aménagement du secteur Chapays – Champ de la Cour, piloté par le Pays Voironnais.

Geneviève de Gaulle Anthonioz (1920 – 2002) fut résistante puis militante des droits de l'Homme et de la lutte contre la pauvreté. Elle était également la nièce du Général de Gaulle.

Ce choix du nom a été guidé par le souhait de la Municipalité de rééquilibrer les dénominations de voirie avec des noms de femmes illustres. Après Simone Veil, Florence Arthaud, Irène Joliot-Curie, Joséphine Baker, c'est donc un nouveau nom de femme remarquable qui est donné à un espace public.



On n'oublie pas les martyrs de Voreppe

En ce dimanche 30 juillet, la Municipalité a commémoré le souvenir de 7 martyrs assassinés par les nazis en représailles d'actions de la résistance en Chartreuse. En présence notamment de Laurent Simpicien, Sous-Préfet de l'Isère, de Frédérique Puissat, sénatrice de l'Isère, du chef de corps du 93^{ème} RAM, du commandant du groupement de Gendarmerie de Meylan et du commandant de la caserne de Gendarmerie Arnaud Beltrame.



Pour défendre les élus de la République

Après les émeutes et les agressions contre plusieurs élus locaux, l'association des maires de France appelait à un rassemblement civique et symbolique lundi 3 juillet. Bien qu'annoncé le matin pour midi, une soixante de Voreppins disponibles ont répondu à cet appel. Les sénateurs de l'Isère Michel Savin et Frédérique Puissat se sont joints aux élus de Voreppe. Dans sa prise de parole, le Maire Luc Rémond se montrait rassembleur, incitant tous les élus « *au-delà des divergences politiques, à rester unis et refuser la violence d'où qu'elle vienne* ».

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE LES 16 ET 17 SEPTEMBRE

Programme de la 40^{ème} édition :

Chapelle des Clarisses : visite libre / Gratuit

94, chemin Sainte-Claire / Tel 04 76 50 47 47

Édifice du XX^e siècle situé au sein du monastère des Clarisses, remarquable par ses vitraux réalisés selon la technique de la dalle de verre signés Louis Christolhomme.

- Samedi 16 et dimanche 17 septembre de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.



Chapelle du Sacré-Cœur

387, avenue de Stalingrad

Édifice construit en 1931 en béton armé, ancien petit séminaire et labellisé « Patrimoine du XX^e siècle ». Ses vitraux, représentant la vie du prêtre, ont été réalisés par l'artiste picarde Marguerite Huré.

1 / Visite libre / Gratuit

- Samedi 16 septembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
- Dimanche 17 septembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45.

2 / Visite commentée suivie d'un concert / Payant

Visite commentée suivie d'un récital pour voix et piano qui met à l'honneur la musique sacrée italienne et française du baroque au XX^e siècle. Avec Caroline Barone, soprano et Raphaël Loche, piano.

- Samedi 16 septembre à 16h et à 18h.
- Tarif : 10€ au profit du projet de restauration de la chapelle.

3 / Lumière sur Marguerite Huré, maître verrière (1895-1967) / Gratuit

Avec le Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais, invitation à venir découvrir une personnalité, une artiste, son œuvre et son époque au cœur d'une de ses créations les plus remarquables : la chapelle du petit séminaire de Voreppe.

- Dimanche 17 septembre à 10h. Durée 1h30, suivi d'un apéritif.



Circuit du Vieux Bourg / Gratuit

Une belle promenade à la découverte de ses sites remarquables. Un circuit historique et patrimonial accessible aux personnes porteuses de handicap.

- Samedi 16 et dimanche 17 septembre de 8h à 20h : Visite libre ou commentée / Rdv au parking de Roize.

Randonnée : "Et la nature reprend ses droits..." / Gratuit



Découverte de la capacité de résilience de la nature après l'incendie de 2022. Itinéraire : bords de Roize, Pommiers, Barniers, Belvédère du Bourget. Durée : 3h (D+ 550m).

- Samedi 16 septembre à 9h
- Rdv au niveau du Pas Japonais, chemin du Gigot

Monastère de Chalais

Route de Chalais / Tél : 04 76 50 12 52

Édifice roman construit en 1101 qui possède une nef à une seule travée. La croisée du transept est remarquable avec sa clé de voûte ouvragée polychrome. Protégé au titre des Monuments historiques en 1974, il est occupé par les moniales dominicaines depuis 1965.

1 / Visite libre / Gratuit

- Samedi 16 septembre de 9h à 11h15 et de 15h à 17h15.
- Dimanche 17 septembre de 9h à 11h15 et de 15h15 à 17h15.



Si l'église est ouverte tout au long du week-end pour une visite libre, il est demandé d'éviter de visiter l'église durant les offices (horaires à consulter sur www.chalais.fr).

1 / Visite guidée / Gratuit

Visite guidée évoquant à la fois l'architecture de l'édifice et l'histoire du lieu depuis sa construction par les moines au tout début du XII^e siècle.

- Dimanche 17 septembre à 15h15.

Expo : "Les métamorphoses de Voreppe des années 1950 à aujourd'hui" / Gratuit

Espace Christolhomme en Mairie

Regard sur l'évolution urbaine du Voreppe de l'après-guerre au Voreppe d'aujourd'hui à partir de cartes postales, photos, films d'époque... Par l'association Corepha.

- Du 16 septembre au 1^{er} octobre aux heures d'ouverture de la Mairie.
- Le week-end de 14h30 à 18h.
- Inauguration vendredi 15 septembre à 18h30.

RENCONTREZ VOS ÉLUS LE 2^{ÈME} VENDREDI DU MOIS SUR LE MARCHÉ

Une fois par mois, chaque deuxième vendredi de 9h30 à 11h30 sur le marché : c'est désormais le rendez-vous des Voreppins qui veulent rencontrer les élus de la majorité pour échanger avec eux, en toute simplicité, sur tous les sujets qui les intéressent.

Le maire et ses élus seront à l'écoute de vos interrogations, de vos remarques et suggestions, de vos idées, sur la vie au quotidien mais aussi sur les grands projets en cours ou à venir sur voreppe.



**Prochaine rencontre vendredi 8 septembre
place Armand-Pugnot de 9h30 à 11h30.**

D'autres temps de rencontre pourront être proposés sur des jours et des lieux différents.

ESPACE FRANCE SERVICES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES FACILITÉES

L'espace *France services* situé en mairie de Saint Geoire en Valdaine est un guichet unique ouvert à tous les habitants du Pays Voironnais. On peut y accomplir de multiples démarches administratives et bénéficier, sur rendez-vous, d'un accompagnement individuel et personnalisé. Il vient de fêter sa première année d'existence.

Déclarer ses revenus, faire une demande d'aide (allocation logement RSA), chercher un emploi, préparer sa retraite, faire face à un litige, refaire ses papiers d'identité...

À l'espace *France services*, vous pouvez réaliser facilement en un même lieu toutes vos démarches.

Des agents d'accueil spécialement formés vous accompagnent dans vos démarches administratives quotidiennes, dans vos démarches en ligne, vous aident à résoudre des situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des administrations partenaires.

En un an, l'espace *France services* de St Geoire en Valdaine a vu sa fréquentation progresser pour atteindre 1818 contacts (visite, mail ou téléphone) et 1480 accompagnements, soit une moyenne de 10 par jour.

Ceux-ci concernent principalement des démarches liées à la retraite, aux impôts et à



l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

L'espace se dynamise et diversifie les services rendus aux usagers avec des permanences et ateliers des partenaires (impôts, Ageden, ..), des ateliers numériques, des conférences animées par des professionnels.

France service est ouvert à tous les habitants du territoire, ses usagers proviennent plus principalement de secteurs plutôt ruraux (Valdaine, du Tour du Lac, Chirens...).

Mais si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer à *France services*, sachez que le CCAS de Voreppe et les services municipaux proposent les mêmes services.

Contact :
Mairie de Saint Geoire en Valdaine
Rdv au 04 56 26 16 26
Mail : efs@paysvoironnais.com

EN BREF...

Portes ouvertes

- À l'école de musique et salle Armand-Pugnot mercredi 6 septembre de 15h30 à 18h30 : rencontre avec les enseignants et possibilité d'inscription en fonction des places disponibles.
- À l'espace Rosa Parks mercredi 13 septembre de 16h à 19h : rencontre avec toute l'équipe et découverte du programme d'animations 2023 / 2024.

La saison 2023 / 2024 du cinéma sera présentée samedi 23 septembre à 20h



Toute l'équipe du Cap, en présence d'Angélique Alo-Jay, conseillère municipale déléguée du cinéma, sera là pour vous présenter tous les rendez-vous de cette nouvelle saison au cinéma.

En avant-première, projection du film *Une année difficile* de Toledano et Nakache qui nous avaient régales avec *In-touchables*, *Le sens de la fête*... La soirée se terminera avec le pot de l'amitié offert par l'équipe du cinéma.
Tarif unique : 6,50€.

Formation des propriétaires forestiers

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), chargé du développement de la gestion durable des forêts privées, propose, en collaboration avec le syndicat Fransylvia, deux formations forestières pour les propriétaires forestiers :

• **Vendredi 15/09 sur le massif de Chartreuse** sur la thématique « *Initiation à la gestion forestière* » avec l'intervention d'ingénieurs et techniciens du CNPF.

• **Vendredi 29/09 et vendredi 13/10 sur le Pays Voironnais** sur la thématique « *Cartographie et outils numériques* » avec l'intervention d'un géomètre expert retraité.

Infos auprès de Juliette Venturini, technicienne au CNPF sur le Voironnais et sur la Chartreuse :
Tel : 07 64 41 60 74
Mail : juliette.venturini@cnpf.fr

VOREPPE OFFICIELLEMENT VILLE ACTIVE ET SPORTIVE



Voreppe vient d'obtenir le label « Ville active sportive » qui valorise et récompense les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités sportives, physiques et ludiques sur la commune.

« Le dossier que nous avons déposé mettait en avant à la fois la qualité de nos équipements sportifs, le dynamisme de nos clubs sports et les bons résultats qu'ils obtiennent régulièrement, notamment grâce à l'engagement de leurs bénévoles que je tiens à remercier ici. Ce label valorise également la diversité des événements sportifs qui sont proposés sur la commune tout au long de l'année. Il est un encouragement à poursuivre nos actions et nos initiatives en faveur du sport à Voreppe, y compris la rénovation de nos équipements, comme le gymnase de l'Arcade qui a été engagée cette année » a souligné Jean-Claude Delestre, adjoint aux sports, lors de la remise du label fin août à Dijon.

Le label est attribué pour 3 ans par le Comité national des villes actives et sportives, sous le patronage du Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques.

Voreppe fait donc partie de cette cuvée 2023 qui a vu 81 villes recevoir pour la première fois le label « Ville active et sportive ».

Le sport à Voreppe c'est :

1 ÉQUIPEMENT SPORTIF
POUR 297 HABITANTS

UN BUDGET DE 148 300€*

UNE DÉPENSE DE 14,12 €
PAR HABITANT

3320 ADHÉRENTS AUX
CLUBS SPORTIFS

3160 LICENCIÉS
SPORTIFS

75,9 %
DES
DÉPENSES
DE
FONCTIONNEMENT
DU SECTEUR
"SPORTS"
SONT ALLOUÉES
AUX CLUBS
SPORTIF SOUS
FORME DE
SUBVENTION

* En 2022

LA FOIL'IE AU LAC LE PLUS GRAND SALON TEST EN FRANCE



Les 10 et 11 juin derniers, la 3^{ème} édition de La Foil'ie au lac 2023, organisée par l'association voreppine Raids Aventures et OneKite a connu un beau succès.

Ce fut la fête de la glisse au Lac du Monteynard qui a accueilli à cette occasion le plus grand salon test de la glisse sur foil avec plus de 40 marques présentes, les dernières générations de matériel et de nombreuses nouveautés. Les amateurs ont pu tester planches, voiles, foils et accessoires.

Originalité : le foil peut maintenant être à propulsion électrique par une turbine), ou tracté par un drone (etow foil). De quoi procurer de nouvelles sensations et faciliter la pratique pour tous.

LES JEUNES DU VRC CHAMPIONS DES ALPES



Pour la 2^{ème} année consécutive les M19 du club du Voreppe Rugby Club sont champions des Alpes.

Leurs aînés, les seniors de l'équipe de rugby à 5 ont participé à la finale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

1^{ÈRE} ÉDITION DES 12 HEURES DE VOREPPE

Le Club *Les Foulées voreppines* organise sa première édition des « 12 heures de Voreppe » samedi 7 octobre 2023, de 10 heures à 22 heures. Un événement qui s'adresse aussi bien aux marcheurs qu'aux coureurs.



« Nous souhaitons depuis longtemps créer un événement qui soit une vitrine du Club, une nouvelle manifestation conviviale et sportive à Voreppe et par cette occasion, générer une émulation, proposer un défi sportif. Les 12 heures de Voreppe répondent parfaitement à cette ambition », se réjouit Serge Pacchioli, référent des *Foulées voreppines*.

Le principe ?

Marcher ou courir, en relais ou solo, le plus longtemps possible, et si possible pendant 12h

L'événement est ouvert à toutes personnes intéressées de plus de 18 ans et aux mineurs accompagnés, sans exigence d'appartenance à un club : venez marcher ou courir, selon votre envie et vos capacités, dans la joie et la bonne humeur, seul, en famille, entre amis.

Composez vos équipes de relais (4 x 3 heures, ou 3 x 4 heures) ou venez en solo sur 3, 6 ou 12 heures, mais venez nombreux : **les inscriptions sont ouvertes (10 € par participant) sur : <https://www.helloasso.com/associations/les-foulees-voreppines/evenements/les-12-heures-de-voreppe>.**

Cet événement se déroule dans un environnement protégé, sur **une boucle qui englobe le plateau sportif Pignéguay et le Parc Lefrançois** Vous profiterez des sensations nocturnes ce soir de pleine lune.

Les participants seront accueillis, avec vestiaire et ravitaillement, et même la soupe finale pour les plus courageux.

En parallèle de la manifestation vous pourrez profiter d'un coin buvette et petite restauration et d'une **initiation à la marche nordique*** avec un animateur breveté.

Venez rejoindre l'équipe organisatrice

Si vous ne marchez pas, **vous pouvez participer comme bénévole à l'organisation** de cette journée. Le club a besoin de personnes pour tenir l'accueil, le ravitaillement et des points de surveillance sur le circuit ou ailleurs sur des créneaux de 2 heures. Les besoins sont aussi un peu avant et un peu après l'événement. **Contactez Serge au 06 09 84 34 37.**

** La marche nordique est accessible à tous les âges et tous les niveaux, ce sport-loisir possède des avantages santé. Elle permet d'améliorer la respiration et renforce les muscles et les os.*

ÉCOLE DE NATATION : PREMIÈRE ANNÉE VALIDÉE !



Les cours de l'école de natation proposent une approche ludique de la natation, entre natation scolaire et natation compétitive. L'objectif reste l'apprentissage et le perfectionnement dans le respect du rythme de l'enfant.

Cette première année d'expérience a enchanté les enfants et les maîtres nageurs Didier et Léa. Chaque enfant est reparti avec son diplôme, symbole de sa progression aquatique.

Cette expérience sera renouvelée pour la saison 2023 / 2024.

Rendez-vous au forum des associations du samedi 3 septembre 2023 pour prendre toutes les infos nécessaires.

**Piscine municipale Les Bannettes - Chemin des Buis
Tél. 04 76 50 03 38 (aux heures d'ouvertures au public)
Courriel : piscine@ville-voreppe.fr**

SÉNIORS EN VACANCES : LA PROVENCE « AVÉ L'ASSENT » !



Après la Grande Motte, l'année dernière, les seniors en vacances ont mis le cap sur la Provence du 17 au 24 juin dernier.

Ils étaient 39, de 66 à 97 ans, et deux accompagnatrices, à profiter pendant une semaine du village de vacances du « Domaine du Grand Lubéron ».

Au programme : visites, balades, flâneries au marché, découverte de Marseille en petit train, atelier peinture, circuit accompagné. Et pour se remettre de journées bien remplies, nos seniors ont pu profiter de soirées bien animées ! Autant de moments de convivialité, de rires et de partages dans la bonne humeur.

Les participants ont vivement remercié leurs accompagnatrices, et la Municipalité pour cette belle semaine. Et attendent avec impatience la destination de l'été 2024 !



Le mot de Nadine Benvenuto,
adjointe aux solidarités, à la petite
enfance et du Relais Petite Enfance

« Les « Séniors en vacances », est un programme mis en oeuvre avec l'agence nationale des chèques vacances, soutenu par la Carsat, qui vise à favoriser le « bien-vieillir », créer du lien social, rompre l'isolement et le quotidien des personnes âgées et agir sur leur bien-être et leur capital santé. Le séjour est également ouvert aux aidants, ce qui leur permet de sortir du quotidien et d'avoir un peu de répit et de détente ».

AUORE VOUS COIFFE À DOMICILE

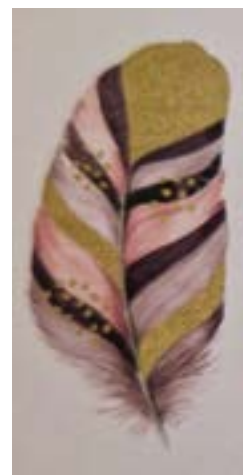
Coiffeuse depuis plus de 20 ans, Aurore propose de vous coiffer à domicile. Avec un diplôme de « Maître artisan », elle saura adapter ses techniques et son savoir-faire à vos cheveux, qu'ils soient rebelles ou plus dociles. D'un simple shampoing à des prestations plus complexes, comme de la couleur ou des mèches, et même jusqu'au massage pour femmes, Aurore dispose d'une palette de prestations personnalisées complète pour un vrai moment de détente.

Contact :
Aur'Coiff
Tél : 06 18 14 68 42
Sur rendez-vous.



10

VOREPPE Émoi - septembre 2023



OSEZ LE CO-VOITURAGE

Bus, car, train, autopartage, vélo, marche...le Pays Vonnais développe de nombreuses solutions alternatives à la voiture particulière pour faciliter vos déplacements au quotidien.

Mais si vous souhaitez, pour des raisons pratiques continuer à utiliser votre véhicule, osez le covoiturage en partageant votre véhicule personnel avec d'autres personnes, pour effectuer ensemble tout ou partie d'un trajet.

Pourquoi covoiturer ? :

Une voiture en circulation transporte en moyenne 1,2 personnes. Plus de monde dans les voitures, c'est **moins de véhicules sur les routes au même moment**, moins d'embouteillages, de pollution, de bruit, d'accidents.

C'est simple et économique :

il permet de **diminuer les frais de déplacement** (essence, usure du véhicule, parking, péage...) en se partageant les

coûts entre passagers ou en utilisant de façon alternée sa voiture.

C'est écologique :

il contribue à diminuer le nombre d'automobiles sur les routes et donc à **réduire les émissions des gaz à effet de serre**.

C'est convivial :

il permet également de **couper avec la monotonie des trajets seul au volant**. C'est une occasion de rencontre et de convivialité.

Voie réservée



Ce nouveau panneau indique une **voie réservée au co-voiturage**. Seuls les véhicules avec au moins 2 personnes à bord y sont autorisés.

On le trouve par exemple sur l'A48 entre Voreppe et Saint-Egrève.

À côté de sites très connus comme **blablacar.com**, il existe d'autres plateformes locales pour covoiturer :

- www.covoiturage38.fr
- <http://www.carstops.org>
- <https://www.laroueverte.com>
- www.covoit.net
- <https://www.covoiturage-rhone-alpes.com>
- www.movici.auvergnerrhonealpes.fr

COMMENT SE DÉBARRASSER DES ENCOMBRANTS ?

(SÛREMENT PAS DANS LA RUE !)

Ce n'est pas parce que les encombrants ne sont pas collectés par le service des déchets du Pays Voironnais qu'il faut les abandonner sur la voie publique, même devant des conteneurs à ordures ménagères. Outre le fait que ce comportement traduit un manque total de respect et de civisme, cela constitue une infraction de dépôt sauvage, passible d'une amende de 135 € à 1 500 €.

Alors que faire des encombrants ?

Le Pays Voironnais vous propose quatre solutions :

1 / Les apporter en déchèterie.

2 / Si vous n'avez pas de voiture ou si l'objet



est trop encombrant, possibilité de faire appel au service d'enlèvement de l'association Passiflore (www.passiflore-tullins.fr). Si l'objet est en bon état, le service vous coûtera une somme forfaitaire de 12€. Si l'objet est en mauvais état, l'association vous fera un devis d'enlèvement.

3 / S'organiser avec un voisin, un ami, de la famille

4 / En cas de remplacement d'un objet existant (électroménager, lit, matelas, meuble, ...) penser à demander au magasin l'enlèvement de l'objet à remplacer.

EN BREF...

Attention aux gravillons



La Commune effectue en été (août et septembre) la réfection de certaines voiries. Cela implique la **dépose de gravillons** pour combler les nids-de-poule.

Un laps de temps est nécessaire entre cet apport de gravillons et le balayage de la chaussée pour enlever l'excédent.

Une signalétique indiquant une limitation de vitesse à 30 km/h est mise en place sur ces secteurs pour protéger à la fois les piétons et les véhicules.

Lors de chaque campagne de réfection des voiries, des personnes se plaignent des projections de gravillons.

La Municipalité rappelle que les limitations de vitesse sont justement instaurées pour éviter ces désagréments et qu'elles doivent être strictement respectées.

RYTHMES SCOLAIRES :

4 JOURS, 4 JOURS ET DEMI QUEL CHOIX ?

Si la Loi Peillon de 2013 impose aux communes d'organiser la semaine scolaire sur 4,5 jours, un décret de 2017 permet à celles qui le souhaitent de proposer une organisation sur 4 jours. Cet « en même temps » ouvre aux communes la possibilité de se repositionner régulièrement sur la fameuse question des rythmes scolaires.

Une question qui va se poser à Voreppe pour la rentrée de septembre 2024. C'est pourquoi la Commune engage dès maintenant auprès des parents, des acteurs éducatifs et associatifs une large concertation qui alimentera la réflexion sur son futur positionnement.



#DOSSIER

La question des rythmes scolaires s'inscrit dans le cadre plus large du Projet Éducatif Local du Territoire (PEDT), qui doit être réévalué tous les 3 ans, et qui prendra fin, pour Voreppe, en juin 2024*. Ce document contractuel, signé entre Voreppe, le Préfet, l'Éducation Nationale, et différents partenaires, formalise les engagements de la commune et de ses partenaires à organiser les activités éducatives et à coordonner leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants : temps scolaire et temps périscolaire.

Le PEDT, à l'échelle de Voreppe, c'est donc :

- Une cohérence éducative portée par l'ensemble des acteurs autour des différents temps de l'enfant
- Des objectifs précis qui engagent tous les acteurs
- Des dispositifs spécifiques en faveur des jeunes

L'organisation des rythmes scolaires fait donc partie intégrante de l'équation pour élaborer le PEDT : elle conditionne une grande partie de la logique qui sera mise en place pour la période 2024 / 2027.

C'est pourquoi **le processus de renouvellement du PEDT commence par une première phase de travail autour de la cohérence éducative et des rythmes scolaires, avec trois temps importants** :

1

Une réunion publique pour s'informer et échanger

Mercredi 4 octobre de 18h30 à 20h à l'Arrosoir (salle 200) : informations, table ronde et échanges sur les enjeux liés au choix de l'organisation de la semaine scolaire. En présence de représentants du monde éducatif.

2

Un sondage auprès des parents

Jeudi 5 octobre, ouverture du sondage sur le site internet de la Ville où chaque parent, pourra indiquer sa préférence **jusqu'au 19 octobre**.

Le vote sera sécurisé par un numéro unique qui sera transmis via le cartable de chaque élève, aux personnes concernées.

Compte tenu des contraintes techniques visant à limiter à une seule voix par parent, quel que soit le nombre d'enfant de la famille, le vote se fera uniquement sur le site internet de la Ville. Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet pourront voter sur les postes en libre-service à l'espace Rosa Parks, à la médiathèque ou en Mairie. Les personnes qui ont besoin d'une assistance pour cette démarche pourront prendre rendez-vous avec le Pôle Éducation en Mairie.

3

Un comité de pilotage

Un Comité de pilotage constitué d'agents municipaux, d'élus, de parents d'élèves et de représentants du monde associatif et périscolaire sera constitué. Ce comité de pilotage se réunira **de novembre 2023 à janvier 2024** sur un minimum de quatre séances de travail pour formaliser le PEDT qui intégrera les rythmes scolaires.

Si vous souhaitez participer à ce comité de pilotage, faites-vous connaître auprès du Pôle Éducation par mail à direction.epj@ville-voreppe.fr avant le 10 octobre.



À Savoir

Sur le territoire du Pays Voironnais, Voreppe est aujourd'hui l'une des seules communes à organiser la semaine scolaire sur 4,5 jours.



Le mot de Sandrine déléguée au périscolaire

« La question des rythmes éducatif de l'enfant et méprenantes à chacune des tons, sans parti pris, que chacun s'exprimer et contribuer à l'élaboration des rythmes scolaires, c'est l'ensemble Voreppe qui en jeu ».



mais,
t
e des
ne
aine
urs.



Carbonari, conseillère municipale

es scolaires est centrale dans le parcours
rite une implication de toutes les parties
étapes de cette démarche. Nous souhai-
n soit le mieux informé des enjeux, puisse
du PEDT. En effet, au-delà de la question
le du projet éducatif pour les enfants de



4,5 JOURS OU 4 JOURS : QUELS ENJEUX ?

C'est un vrai paradoxe : aujourd'hui, personne ne peut dire quel est le meilleur rythme scolaire pour l'enfant : les spécialistes ne sont pas d'accord entre eux. Ce dont on est sûr, c'est que les premières éva-

luations de la réforme de 2013 réalisées par le ministère de l'éducation nationale ne permettent pas d'établir un impact positif de celle-ci sur les performances des élèves.

Par ailleurs, de nombreuses municipalités ont souligné leurs difficultés à financer la semaine de 4,5 jours, malgré les aides de l'État. Ces difficultés tiennent principalement au coût des activités périscolaires.

Pour Voreppe, avec le recul de 10 années, les retours d'expérience sont aujourd'hui partagés.

Cette année, chaque acteur aura à s'interroger sur l'une ou l'autre option, à l'aune d'enjeux pédagogiques, éducatifs et principalement organisationnels :

- Pour les enfants : conditions d'assimilation des connaissances fondamentales
- Pour les familles : rythme de l'enfant, articulation des modes de garde, horaires, impacts financiers...
- Pour les enseignants : mise en place des apprentissages, planning, temps de présence, ...
- Pour la Ville et ses partenaires : adaptation de l'offre, tension sur les recrutements des animateurs,...

RAPPEL DES ÉPISODES PRÉCÉDENTS

- En 2013, Voreppe se conforme à la Loi Peillon et organise la semaine scolaire autour de 4,5 jours.
- Avec l'assouplissement permis par le décret de 2017, Voreppe, après une large consultation, confirme son organisation du temps scolaire sur 4,5 jours.

2 PERMANENCES POUR ALLER + LOIN

Sandrine Carbonari tiendra **2 permanences en Mairie** pour échanger avec vous sur la question des rythmes scolaires (sur rdv au 04 76 50 47 62) :

- Samedi 14 octobre de 10h à 12h
- Mercredi 18 octobre de 17h30 à 19h30

* Le PEDT en cours est en ligne sur le site internet de la ville www.voreppe.fr rubrique "Au quotidien / Education."

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES AVENUE DU 11 NOVEMBRE RÉUNION PUBLIQUE LE 27 SEPTEMBRE

L'aménagement de voies cyclables de l'avenue du 11 novembre, engagé avec les tronçons le long du parking de l'Arcade et de l'Hoirie, se poursuit. Les aménagements porteront sur la sécurisation des parcours cycles et modes doux ainsi que certains points de traversée de l'avenue. Le projet est porté par le Pays Voironnais dans le cadre de son schéma cycles, et par la Ville pour les aménagements piétons entre l'Arrosoir et l'Hoirie.

**Une réunion publique de présentation aura lieu
mercredi 27 septembre à 18h30 en Mairie.**



COMITÉS DE QUARTIER : LES DÉAMBULATIONS

Les Comités de quartiers se réunissent une fois par an en réunion plénière en mars. Les comptes rendus sont publiés sur le site internet de la Ville.

En complément, une déambulation de terrain avec la Municipalité est organisée en septembre.

Voici donc le calendrier, par Comité, de ces déambulations.

• **CQ1 Le bourg rive gauche / Plein Soleil / L'Hoirie**
Mercredi 06/09 à 18h.
Point de rdv : parvis de la mairie

• **CQ2 Le Bourg Rive droite / Chapays / Champ de la Cour**
Vendredi 08/09 à 18h.
Point de rdv : mémorial de la Résistance Avenue Henri Chapays

• **CQ4 Bourg-Vieux / Bouvardière / Volouise**
Lundi 11/09 à 18h.
Point de rdv : rue de la Bouvardière

• **CQ3 Saint-Nizier / Racin / Malossane**
Mercredi 13/09 à 18h.
Point de rdv : à la Rigonnière

• **CQ5 Le Chevalon / Chassolière / La Plaine**
Vendredi 15/09 à 18h.
Point de rdv : angle rue de la Chassolière et route de Veurey

• **CQ6 Brandegaudière / Gare**
Lundi 18/09 à 18h.
Point de rdv : devant le garage Peugeot

Chaque habitant, même s'il n'a jamais participé au comité de son quartier, peut participer à celle de son quartier.

BOURG RIVE GAUCHE, PLEIN SOLEIL, HOIRIE

**LE SQUARE DEMIRLEAU
SERA FERMÉ DU 4 AU 15 SEPTEMBRE**



Comme elle l'avait fait pour les cimetières, la Ville va procéder à la **mise en herbe** de certains espaces pour réduire leur caractère trop minéral. Parmi les sites qui seront traités figure le **square Demirleau, rue de Plein soleil**.

Des **travaux préparatoires importants** (enlèvement des bordures qui séparent aujourd'hui les espaces enherbés des espaces "minéraux") effectués par les services techniques **nécessiteront la fermeture du square du 4 au 15 septembre**.

Un désherbage interviendra mi-septembre et l'**opération d'enherbement** par la technique de l'hydroseeding **interviendra fin septembre**.

Les autres sites qui seront traités sur le même planning, sont : la place Carbonnel (devant l'église du Chevalon), deux cheminements piétons dans Volouise, les abords de la salle des fêtes du Chevalon.

CALENDRIER DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION SUR 4 PONTS

Les interventions de consolidation de 4 ponts sont programmées, selon le calendrier suivant :

Pont Pré-Boulat

Après le gros de l'intervention en août, le **pont restera fermé à la circulation jusqu'au 23 octobre** pour la réalisation de certaines prestations (pose de garde-corps, réalisation des enrobés,...).

Pont rue Victor Cassien

Le gros de l'intervention sera réalisé du **31 août au 19 septembre**. Le **pont sera fermé jusqu'au 23 octobre** pour les mêmes raisons que pour le pont de Pré-Boulat. **Un point d'apport volontaire** des déchets pro-

voisire sera mis en place par le Pays Voironnais à l'angle rue V. Cassien/ route de Palluel.

Pont chemin du Gigot

Il s'agit du pont situé tout au bout du chemin, à cheval avec la commune de la Sure en Chartreuse. **Il sera fermé du 20 septembre au 6 octobre**.

Pont route de Chalais

Les travaux sont prévus du **6 au 30 octobre**. La circulation sera maintenue en sens alterné avec feux tricolores. Une coupure totale aura lieu une nuit pour réaliser l'étanchéité du pont. Les riverains en seront informés 15 jours avant.

BRANDEGAUDIÈRE, GARE

LA GESTION DES DÉCHETS ÉVOLUE À BRANDEGAUDIÈRE



Le 25 mai dernier, les habitants du quartier étaient conviés à une réunion publique sur l'évolution de la gestion de la collecte des déchets dans le quartier.

À cette occasion, la Municipalité a proposé un projet consistant à :

- Supprimer la collecte existante en porte à porte.
- Créer un point d'apport volontaire enterré sur le terrain communal situé à l'intersection de la Route de Palluel et de la rue de l'Alambic, et quelques places de stationnement.

Une majorité de participants a souhaité que soit également étudié un **projet alternatif d'aménagement d'un point d'apport volontaire Chemin des Blockhaus**. Des participants ont également émis le **souhait de créer un espace de compostage collectif** dans le quartier, qui serait géré par les habitants, afin de réduire le volume de déchets alimentaires à collecter.

Les habitants du secteur ont donc été appelés à se prononcer sur ces différentes propositions via un questionnaire déposé dans les boîtes aux lettres cet été.

Ils peuvent répondre jusqu'au **vendredi 8 septembre** en déposant le questionnaire en Mairie ou en l'adressant en format pdf ou jpg par mail à techniques@ville-voreppe.fr.

Les résultats seront publiés ici dans notre numéro d'octobre et sur www.voreppe.fr

CHEVALON, CHASSOLIÈRE, PLAINE

DES JEUX TOUT NEUF À LA MATERNELLE STENDHAL

Pour la rentrée les écoliers de la maternelle Stendhal découvriront des **jeux tout neuf** dans la cour de récréation. Installés dans l'été, ils ont été **choisis par les enseignants et les services municipaux**, afin de répondre au mieux aux besoins.

Coût : 20 000 TTC.



PORTRAITS CROISÉS : UNE ŒUVRE ET SON MAÎTRE

La place du vieux lavoir est agrémentée d'une sculpture qui nous est familière : la Dame de l'eau. Elle est l'œuvre de Livio Benedetti, un artiste de renom à qui l'on doit de nombreuses autres statues en France et à l'étranger. Voreppe abrite l'une de ses œuvres. Une histoire d'eau qui mérite d'être contée.

L'artiste

Livio Benedetti naît à Vérone en Italie en 1946. Sa famille s'installe en Savoie en 1949.

Très jeune, il se définit lui-même comme un bâtisseur. Destiné à suivre les traces de son père, maçon, il étudie les techniques du bâtiment, avant de franchir le pas vers la sculpture dans les années 70.

Exigent avec lui-même, nourri par une recherche intemporelle du Beau, inspiré par la poésie, la symbolique et les grands maîtres de la Renaissance italienne, il explore les thèmes de la mythologie.



Il produira de nombreuses sculptures en bronze, marbre, acier et bois qui trouveront acquéreurs en France et à l'étranger. Il recevra de nombreuses récompenses, lors des grands prix de France des Arts Plastiques. Une grande rétrospective lui sera consacrée en 2013 au château des Ducs de Savoie à Chambéry, quelques mois avant sa disparition.

Et la Dame de l'eau



Le thème de l'eau est lié à l'histoire de cette placette qui a gardé l'appellation de « Place du vieux lavoir ». Elle abritait le lavoir municipal construit au XIX^e siècle. Avec le réaménagement du site et la réalisation de places de stationnement dans les années 1990, le lavoir laisse place à la Dame de l'eau, une sculpture dont on apprécie l'élégance élanée quel que soit le point de vue. Son inspiration se rapproche de la légende des gardiennes du monde de l'eau dans la mythologie.

Lors de la transformation de cet espace, l'architecte paysagiste, Françoise Lecuyer-Cauvard aujourd'hui décédée, s'est inspirée de la mémoire du lieu pour orner cette place avec la Dame de l'eau, réalisée en 1996 par Livio Benedetti. Depuis, cette œuvre en bronze rappelle symboliquement l'histoire liée à l'eau de cet îlot central de Voreppe.

Il y a quelques semaines, une plaque a été posée sur le socle de la Dame de l'eau, à l'initiative de l'Association des Amis de Livio Benedetti qui perpétue ainsi la mémoire et l'œuvre de l'artiste.

#RACINES

QUAND VOREPPE INAUGURAIT L'ÉCOLE DE FILLES DU CHEVALON



L'arrivée des notables devant l'école

Alors que la rentrée de septembre s'installe et que nos petits Voreppins rejoignent leurs classes, nous vous proposons de faire un voyage dans le temps de quelque 114 ans pour évoquer un épisode de la vie locale qui fut fêté en grande pompe : le dimanche 20 juin 1909, Voreppe inaugurerait l'école de filles du Chevalon.

C'est l'envoyé spécial du *Petit Dauphinois* présent sur les lieux ce jour-là qui nous conte l'affaire :

« La coquette et pittoresque commune de Voreppe était hier en fête. Et ce n'était point une de ces vogues banales, aussi annuelles que dépourvues d'intérêt. Non ! Voreppe hier inaugurerait une école de filles au Chevalon et une salle de réunion au bourg.

Une retraite aux flambeaux donnée par la fanfare l'Echo de Chalais annonçait dès samedi soir la magnifique fête. Et hier, dès 10h, par tramways, voitures, à bicyclette ou à pied, la foule se dirigeait vers le Chevalon.

L'école de filles, longtemps réclamée par les habitants, est un bâtiment simple mais confortable. Pour son inauguration, l'édifice était encadré de guirlandes, et ses fenêtres pavoisées. Il faisait déjà à 10h, une chaleur torride quand est arrivé de Voreppe le Comité d'organisation.

Celui-ci est composé de Monsieur Sarret, Maire, Monsieur Perrout, Conseiller municipal et Président du Comité des fêtes, Monsieur Perret Vice-président, Monsieur Vachot, Secrétaire et Monsieur Rossi, Trésorier. Le Recteur d'académie, l'Inspecteur

d'académie, le représentant de la Préfecture et l'Inspecteur primaire de Voiron étaient présents.

Monsieur le Maire a fait visiter l'école aux autorités, a prononcé un discours de circonstance auquel a répondu le Recteur. On a bu. Il faisait si chaud. Puis par tramway spécial, en route pour Voreppe pour inaugurer la salle des fêtes. Puis le cortège officiel qu'accompagnaient la fanfare des sapeurs pompiers de Voiron et celle de l'Echo de Chalais a parcouru les rues de la petite cité.

Un grand banquet populaire, préparé par le cuisinier de l'hôtel du Petit-Paris, a enfin été servi dans la nouvelle salle des fêtes ».

Et le chroniqueur de conclure ainsi : « Le menu était des meilleurs et les convives lui firent honneur... »

On n'en doute pas ! En tout cas, cet article d'époque nous a transporté dans l'ambiance d'une inauguration très officielle au début du XX^e siècle...

Article inspiré par l'ouvrage de Michel Bard « Voreppe et le Chevalon autrefois » avec l'aimable autorisation de la famille.

#ACTU



ENQUÊTE « HISTOIRE DE VIE ET PATRIMOINE »

L'Insee réalise actuellement une grande enquête Histoire de vie et Patrimoine jusqu'en décembre 2023 auprès de 17 000 ménages de France métropolitaine et départements d'outre-mer tirés au sort.

Si vous avez reçu un courrier postal de l'Insee vous invitant à répondre à cette enquête, c'est que vous avez été tiré(e) au sort. Un enquêteur de l'Insee vous contac-

tera pour fixer un rendez-vous. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte officielle.

L'entretien se déroulera en face-à-face et durera entre 1h et 1h30.

En cas de doute, il est également possible de se faire confirmer l'identité de l'enquêteur via un formulaire de contact sur www.insee.fr



SOUTENIR NOS ASSOCIATIONS

Ces derniers mois, nous (et vous aussi peut-être) avons eu du mal à comprendre les modalités du soutien apporté par la municipalité aux associations :



Récemment, un « classement » des associations a été réalisé distinguant 3 catégories en fonction de différents critères . Ces catégories impactent les modalités d'accès aux salles. Exemple : les SOU des 4 écoles, classés « 2 », verraient leur accès à des salles telles que l'arrosier modifié. Or, les SOU font partie des associations très actives de Voreppe, créatrices de liens dans et entre les écoles, dont l'intégralité des recettes est versée aux écoles.



Alors, un classement réalisé par qui ? comment ? Sur quelle base ?



Nous avons aussi découvert que les associations peuvent obtenir une subvention de fonctionnement de 200 euros (avis aux trésoriers!) ; certaines ? toutes ? Rien de clair...



Les subventions « exceptionnelles » fleurissent ces derniers temps ; sur quels critères ? Avec quel suivi ? Nous souhaitons qu'elles soient adossées à une convention, une présentation en commission (objectifs, bilan financier de l'association concernée) et suivies d'un retour l'année suivante sur l'utilisation de cet argent public.

Par delà ces modalités « techniques », que dire des maigres 2 200€ distribués entre les associations de solidarité qui aident les Voreppins dans ces temps difficiles (cf. conseil municipal (CM) de juin), au regard des 63 900€ distribués aux associations sportives (CM de mars), ou encore des 10 800€ sur projets ou des 2 400€ de fonctionnement (CM de mai), et 13 000€ distribués exceptionnellement sur celui de juin.

La vie des associations, c'est aussi l'accès aux salles, les créneaux réguliers, le calendrier des manifestations, les travaux des équipements... Autant de sujets qui devraient être discutés avec les associations à travers l'Office Municipal des Sports et le Conseil de la Vie Associative. Bien entendu, toutes les demandes ne peuvent être satisfaites, mais les décisions, prises sans discussion collective dans ces instances ne peuvent que nuire aux relations des associations avec la municipalité et multiplier les rendez-vous individuels avec monsieur le maire pour négocier tel ou tel arrangement et alimenter ainsi les rumeurs de passe droit.

Espérons que cette tribune provoque la rédaction d'un article complet dans un prochain Voreppe Émoi (règles et critères d'éligibilité pour les demandes de subventions, calendrier à respecter, dossier à constituer) ainsi que la création d'une page exhaustive sur le soutien aux associations et ses modalités sur le site web de la mairie avec publication annuelle de toutes les aides accordées aux associations.

Très bonne rentrée à tous.

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

VOREPPE, VILLE ACTIVE ET SPORTIVE 2023

Le jeudi 24 Aout la ville de Voreppe a reçu pour la première fois le label « Ville active et sportive » 2023 lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée à Dijon, en présence de Mme la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques Amélie Oudéa-Castéra.



Jean-Claude Delestre, notre adjoint en charge des Sports représentait la ville lors de ce moment officiel.

En effet, c'est à son initiative que la démarche de labellisation a été entreprise auprès du Conseil national des villes actives et sportives.

Ainsi, par ce label nous obtenons une reconnaissance à l'échelle nationale du travail engagé par l'équipe municipale en lien avec l'ensemble des acteurs du sport (associations sportives, habitants, Office Municipal des Sports...) depuis des nombreuses années.

Ce label démontre la pertinence des actions soutenues en faveur de la pratique sportive tant au niveau des jeunes, adultes, en club, à l'école, au quotidien comme lors d'événements fédérateurs comme les Foulées de Voreppe.

Forte de ses équipements sportifs, 2 gymnases, 1 piscine, 2 stades (football et rugby), des courts de tennis, 1 piste BMX, bouledromes, de la nature environnante, notre terrain de jeu est assez exceptionnel et permet une grande diversité d'activités.

Nous nous attachons à faire se bouger les Voreppins à tous les âges de leur vie. Ainsi, nous pouvons nous réjouir que tous les écoliers de Voreppe aient accès aux cours de natation et puissent valider dans leur scolarité l'apprentissage de la natation. Nos séniors ont quant à eux des propositions associatives ou communales pour se maintenir en forme.

Les enjeux d'une pratique sportive sont tout à la fois liés à l'obligation d'actions de prévention santé, lutte contre la sédentarité et ses conséquences (maladies cardio-vasculaires, obésité...), convivialité et partage. Et à la veille des Jeux Olympiques de Paris 2024 peut-être aurons nous la chance de voir se révéler les futurs champions des décennies à venir ?

Pour autant, nous sommes conscients des difficultés que nous pouvons avoir, pour preuve l'obligation que nous avons d'entreprendre des travaux importants sur le gymnase de l'Arcade. Il nous faut reprendre l'ensemble de l'étanchéité de la toiture, revoir les éclairages, repenser les distributions spatiales, économiser les flux énergétiques. Une étude préalable est en programmation.

Alors, pour continuer à bénéficier de ce label, tous à nos baskets, nos maillots !

Bonne rentrée sportive à tous et toutes

Vos élus de Vivons Voreppe 2020



Gym séniors

À partir du 18/09 : le lundi : de 9h15 à 10h15 et le mardi de 10h30 à 11h30 à l'Espace Maurice Vial. **Payant**
Le mardi de 9h à 10h à la résidence Charminelle (**gratuit** mais réservé en priorité aux résidents).

Gym rouleau / Payant

Adaptée à un public seniors, méthode bénéfique pour le dos.

À partir du 18/09 : le **lundi de 14h30 à 15h30** (sauf vacances scolaires) à la résidence de l'Hoirie (152 av. Simone Veil).

Détente et ressourcement / Gratuit

Ateliers en petits groupes
2^{ème} cycle à **partir du 18/9 le lundi de 10h30 à 11h30** à l'Espace Maurice Vial.

Stimulez votre cerveau / Gratuit

animé par *La Boîte à neurones*.

Les 2^e et 3^e cycles le mercredi matin en Mairie à partir du **20/09**.

Selon places disponibles.

Sophrologie / Payant

Apprendre en séance et ramener chez soi des méthodes et exercices à réaliser pour se détendre.

Le jeudi à partir du 21/09 (sauf vacances scolaires) de 9h à 10h à la résidence de l'Hoirie.

Balades bien-être / Gratuit

Atelier de marche (1h) une fois par semaine, encadré par des éducateurs sportifs diplômés formés à l'activité physique adaptée. **Le vendredi de 9h15 à 10h15**, à partir du 22 septembre. **Limité à 15 personnes.**

Ateliers artistiques / Gratuit

Détente et création pour s'exprimer autrement,
6 séances de 2h **les mardis 26 septembre, 3, 10 et 17 oct., 7 et 14 nov.** de 14h30 à 15h30 à l'Espace Maurice Vial. 8 personnes maximum par groupe.

Inscription aux festivités 2023

Pour les personnes de 74 ans et plus au 31 décembre 2023.
Le bulletin d'inscription pour choisir entre colis ou repas festif a été envoyé par courrier courant août. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez le CCAS au 04 76 50 81 26.

Attention : tout coupon reçu après le 30 septembre ne sera pas pris en compte.

Pour toutes les activités, infos et inscriptions auprès du CCAS.

Attention : le paiement des activités payantes devra être effectué avant la première séance.

La plaquette d'activités seniors du 2^{ème} semestre est parue : demandez-la au CCAS !

Activités dans le cadre du dispositif Prescri'Bouge / Payant

Le sport santé sur ordonnance pour lutter contre la perte d'autonomie.

1 / Activité physique, avec *La Gymnastique Volontaire*.

Séances le vendredi de 10h45 à 12h à l'Ensemble sportif, à partir du 8/9
Infos et Inscriptions au 06 09 67 13 42 ou au 06 13 63 40 89

Permanences les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis du mois salle Xavier Jouvin.

2 / Natation sport santé

Du 11/09/2023 au 05/07/2024 hors vacances scolaires les lundis (16h à 16h45), mardis (18h30 à 19h15) et vendredis (16h à 16h45) à la piscine des Bannettes.

Inscriptions : Forum des associations
Infos : 04 76 50 33 10
ou piscine@ville-voreppe.fr

3 / Tennis avec le club de Voreppe

Séances les lundis de 14h30 à 15h30 au Tennis Club à partir du 18/09
Infos et inscriptions au 06 32 18 49 14
ou tennisclubvoreppe@gmail.com

#MÉDIATHÈQUE STRAVINSKI



Tribu Livres A Vous

Envie de découvrir les auteurs invités au festival Livres à Vous ? D'en discuter avec d'autres personnes ? Rejoignez vite la tribu !

Vendredi 1^{er} septembre à 18h.

Ados et adultes. Sans inscription.

Histoires sur le pouce

« Racontines » pour les tout-petits. Séance animée par Jocelyne.
Mercredi 20 septembre à 10h.

Enfants de 18 mois à 3 ans. Sans inscription.

Book Club

Nouvelle année, nouveaux thèmes et nouvelles lectures à découvrir et à partager une fois par mois... in English, of course !

Mercredi 20 septembre à 17h30 et vendredi 22 septembre à 18h.
Ados et adultes. Sur inscription.

Exposition « Pourquoi abolir la peine de mort »

Exposition didactique, destinée aux scolaires (à partir de la classe de 3^{ème}) et au grand public qui fait un état des lieux de la peine capitale dans le monde.

Du 29 septembre au 14 octobre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque. À partir de 14 ans.

Portes ouvertes le 13 septembre

Portes ouvertes du centre social et Relais Petite Enfance **mercredi 13 septembre**, de 16h à 19h. Autour d'un temps convivial, l'équipe de l'espace Rosa Parks et l'animatrice du Relais Petite Enfance vous présenteront les activités et services proposés aux habitants.
Gratuit, ouvert à toutes et tous.

« Café des habitants »

Les 5, 12, 19 et 26 Septembre de 9h30 à 11h. On vous attend pour partager un moment convivial, discuter de tout et de rien.
Gratuit. Sans inscription.

Permanences régulières

L'accueil jeunes

Pour tous les jeunes Voreppins à partir de 15 ans, le vendredi de 18h à 22h et le samedi de 18h30 à 22h.
Le mercredi de 14h à 17h l'animateur sera en extérieur pour aller à votre rencontre. Temps de rencontres et d'échanges, repas pris en commun vendredi et samedi soirs. **Gratuit - Sans inscription.**

La P'tite Planète

Reprise jeudi 7 septembre 2023. Pour les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'adulte. Venez rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu. Ouvert à tous.
Entrée et temps de présence libres.

Ludothèque

Reprise des horaires habituels à partir du mercredi 6 septembre. Venez partager un moment dans un espace dédié aux jeux ou en emprunter.
Hors vacances scolaires : mercredi et samedi de 15h à 18h et vendredi de 16h à 19h.
Pendant les vacances scolaires : horaires à consulter sur notre programme des vacances ou sur voreppe.fr.

Atelier de français

Prochain atelier mercredi 20 septembre de 9h15 à 11h.
Des bénévoles vous proposent d'améliorer votre français afin d'acquérir une plus grande autonomie dans les démarches de la vie quotidienne.
Gratuit. Pour tous renseignements, contacter l'espace Rosa Parks avant de participer aux ateliers. (sauf pendant les vacances).

Médiation numérique

L'espace de médiation est ouvert pour un usage en autonomie des 3 ordinateurs.
Gratuit et ouvert à tous. Tous les jours, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le jeudi après-midi, avec ou sans rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Mon problème à moi

Reprise lundi 4 septembre. La conseillère en économie sociale et familiale vous reçoit en toute confidentialité pour répondre à vos questions et des difficultés de vie quotidienne.
Les lundis (matin) sur place.
Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Permanence psychologue

Reprise de la permanence jeudi 7 septembre. Cette permanence s'adresse à toute personne (adulte ou en famille) qui traverse une période compliquée, qui a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre...
Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.
Gratuit, ouvert à tous.

Atelier cuisine « mensuel »

Prochain atelier mardi 12 septembre de 9h à 13h15. Venez cuisiner et déguster dans une ambiance conviviale.
Sur inscription
Tarifs dans la plaquette de la saison 2023/2024 disponible à l'accueil du centre social ou sur le site de la ville www.voreppe.fr.

Permanence Mission Locale

Reprise lundi 11 septembre de 14h à 17h. Service pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation... et souhaitant être accompagnés. Elle propose aussi un accompagnement global autour des freins à l'emploi : santé, mobilité, logement.
Gratuit. Sur rendez-vous au 04 76 93 17 18.

Consultations juridiques

Reprise lundi 4 septembre, de 15h à 16h15. Un avocat du barreau de Grenoble vous conseille.
Gratuit et ouvert à tous.
Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Relais Petite Enfance

Pour les parents et les assistantes maternelles.

- Permanences de l'animatrice du relais à l'Espace Rosa Parks : **les lundis de 9h à 11h et de 16h30 à 19h30, les vendredis de 12h30 à 15h30.**
- Permanence de l'animatrice du relais à la crèche : **lundi 4 septembre 16h30 à 19h.**

Programme détaillé : www.voreppe.fr

#CARNET

Disparition

Nous avons appris le décès de Madame Suzanne Cony le 13 août dernier à l'âge de 79 ans.
Suzanne Cony, ancienne institutrice, avait enseigné à l'école Jean Achar. Longtemps investie dans la vie publique de Voreppe, elle a été déléguée au sein des commissions administratives chargées de dresser les listes électorales de 2005 à 2019.
La municipalité tient à adresser ses sincères condoléances à son compagnon, à ses enfants, à ses petits-enfants et à tous ses proches et amis.

Événements d'état civil pour lesquelles les familles ont donné leur accord à la publication dans le Voreppe Émoi

Naissances

- Jean Marchal Filhon
- Augustin Louette
- Naël Poncet
- Maxime Gary André
- Eugénie Pollet Yverneau

Mariages

- Célia Ronda et Romain Champhone
- Justine Blanc et Hugo Pastisson
- Laurène Lucatelli et Maxime Avallet
- Mélissa Saïdi et Thibaud Pitaval

Décès

- Christiane Aunay Veuve Moiroud
- Colette Jullien Veuve Meunier
- Odette Brambilla Veuve Triaire
- Marius Pichoud
- Jean Yves Albertini
- Robert Roux
- Vincent Naselli
- Michel Piscchio
- Angélique Teixeira

#INFOS PRATIQUES



HÔTEL DE VILLE - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex

Horaires :

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.

Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h. Jeudi : 8h30 - 12h - Fermée l'après-midi.

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.

Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48

Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Web : www.voreppe.fr

Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel - Application Politeia

LE SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES FERMÉ LE JEUDI MATIN

Le service des Affaires Générales (état-civil, élections, formalités administratives) est fermé au public les jeudis matin. Les urgences d'état-civil (décès) restent assurées.



NUMÉROS UTILES

Collecte ordures ménagères :
0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :
04 76 76 75 75

Éclairage public :
0 805 295 805 (n° vert)

Objets trouvés :
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

**Services de l'eau
du Pays Voironnais :**
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 60 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (n° vert)

PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Luc Rémond. Maire de Voreppe.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. Adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Jérôme Gussy. Adjoint chargé de l'éducation. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

Christine Carrara.
Adjointe chargée des mobilités.
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

Olivier Goy. Adjoint chargé de l'économie, des finances et de la commande publique.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Nadine Benvenuto. Adjointe chargée des solidarités, de la petite enfance et du Relais Petite Enfance. Sur rdv au CCAS.
Tél : 04 76 50 47 47.

Anne Platel.
Adjointe chargée de l'urbanisme et de la qualité de la ville.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Jean-Claude Delestre.
Adjoint chargé des sports.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Charly Pètre.
Adjoint chargé de la préservation du cadre de vie, de la vie des quartiers, de la proximité et de la communication
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Groupe opposition. Voreppe Avenir.
Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.
<http://VoreppeAvenir.fr>
Mail : contact@VoreppeAvenir.fr

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :



Suivez le conseil municipal en direct  @VoreppeOfficiel
ou en replay  www.voreppe.fr

Il n'y a pas eu de Conseil municipal en juillet et août

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur :
www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 12 octobre

en mairie à 19h.

Pas de Conseil municipal en septembre
.....

**PROCHAIN CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

Mardi 26 septembre

au Quartz à 19h.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur : www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

LES PROCHAINS NUMÉROS...

Octobre : sortie jeudi 28 septembre. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 6 septembre**.

Novembre : sortie jeudi 2 novembre. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 11 octobre**.

Attention : vos annonces devront être adressées uniquement par courriel à : **communication@ville-voreppe.fr** en précisant en objet : Écho des associations et en respectant la date limite d'envoi indiquée.

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.

LES GARS DE ROIZE RECRUTENT ...

Le chœur d'hommes de Voreppe souhaite faire grossir ses rangs et accueille toute personne (masculine évidemment) quelle que soit sa tessiture vocale (basse, baryton, ténor).

Mais que propose ce chœur ?

Cette année nous avons donné 7 concerts et 2 aubades dans diverses communes iséroises, et organisé un stage de perfectionnement dans les Alpes Maritimes, au cours duquel nous avons donné 3 autres concerts et une aubade.

Nous avons également finalisé la production de notre deuxième CD. C'est dire que nos semaines sont bien remplies. Et toujours dans le bonheur d'une équipe de 30 gars soudée par de solides liens d'amitié. Nous avons également, peut-être surtout, changé de chef ! Notre chef historique, Jean-Claude, ayant pris sa « retraite »,

c'est un tout jeune chef, d'origine corse, Petru, pianiste et chef de chant de formation, qui nous dirigera dorénavant.

Alors Messieurs, n'hésitez pas à venir nous rendre visite, lors d'une de nos répétitions, le mardi à 20h, à l'Espace Rosa Parks de Voreppe. Vous y serez accueillis chaleureusement et, si vous nous rejoignez, Petru saura vous attribuer le bon pupitre.

La rentrée, c'est le 5/09 et, comme c'est le jour de notre AG, vous saurez tout sur la vie du groupe ! Alors à bientôt !

Et si vous le souhaitez, venez nous rendre visite au forum des associations, le samedi 2.



Petru nouveau chef de chœur

NOUVEAU À VOREPPE : LE WALKING FOOT

Pratiquer le foot avec des règles qui réduisent les risques de blessure, comme l'interdiction de courir et limiter les contacts : c'est le principe du walking foot (le foot en marchant), qui se joue à 5 contre 5 ou 6 contre 6 sur un quart de terrain de football.

Ce sport est développé par la Fédération sportive et gymnastique du travail (FSGT) qui propose à **Voreppe un créneau de découverte tous les jeudis après-midi de 14h à 16h sur le terrain de l'ensemble sportif Pignéguay**. La séance est encadrée par Alexandre Monti, responsable du foot à 7 à la FSGT.

Infos et contact : fsgt38@wanadoo.fr / Tél : 04 76 54 32 33.

THÉÂTRE DE LA RENVERSE

La troupe de Voreppe présente sa nouvelle création

Grincements de famille, texte d'André Bon, une comédie qui alterne émotions et rires.

Samedi 30 septembre à 20h30 et dimanche 1^{er} octobre à 17h.

Salle locatelli, rue Beyle Stendhal Chevalon de Voreppe.

Tarif plein : 10 € tarif réduit 5€.

Réservations par sms : 06 87 28 68 33.

EXPOSITION DE VOITURES

Exposition de voitures anciennes et d'exception
30 septembre 2023 de 9h à 17h
centre ville de VOREPPE

- Pôle voitures d'exception sur la place Armand Pignot
- Car podium, animations
- Buvette et restaurants dans la ville

Lancia de Bruno SAET (1930s)

Renseignements au : 07 68 89 00 76

#ÉCHO DES ASSOCIATIONS

CLUB ENTRAIDE ET LOISIRS

Privilégiez les renouvellements d'adhésion par correspondance. Sinon des formulaires d'inscription sont disponibles au bureau du Club à l'Espace Xavier Jouvin ainsi qu'à la Mairie de Voreppe et sur notre stand au Forum des associations à l'Arrosoir **samedi 2 septembre**. Des séances d'adhésion et d'inscription pour ceux et celles qui n'ont pas pu faire les démarches à distance seront organisées par le Club les **mercredi 6 et 13 septembre** de 14h à 16h30 à l'Espace Xavier Jouvin.

Aquagym (responsable **Danielle Bailly**, 06 67 38 30 01). Reprise le 15/09 (9h et 10h) et le 19/09 (15h15 et 16h30).

Gymnastique (responsable **Michel Coudert**, 06 08 18 44 30). Reprise le 19/09 à 9h15 et 10h30. **Nouveau** : cours de pilates à 9h30 et de stretching à 10h30 les mercredis à Pignéguy, animés par Nathalie.

Pétanque (responsable : **Alain Torres** 06 19 34 55 98). Reprise le 12/09 à 13h45.

Randonnée pédestre (responsable **Monique Berger**, 07 82 90 86 49). Sortie demi-journée **jeudi 14 septembre** à Miribel Le Trou Du Loup. Journée pique-nique le **21 septembre** au Percy dans le Trièves. PAF : 10€.

Sorties Loisirs (responsables : **L. Guénée** tél 06 14 59 72 49 et **J-M Mathieu**, tél 06 85 79 31 50). Reprise en septembre (date à déterminer).

Jeux à l'Espace Xavier Jouvin :

• **Tarot** : lundi et mercredi de 14h à 18h (responsable : **Chantal Herrera** Tél 06 85 63 22 59)

• **Tarot rencontres** : vendredi de 20h à 24h (responsables : **Chantal Herrera** et **Laurence Guénée**)

• **Belote** : vendredi de 14h à 18h (responsable : **Chantal Herrera**)

• **Scrabble** : mardi de 14h à 18h (responsable : **Marie-Louise Paugam** Tél 06 85 44 86 50)

• **Jeux à Charminelle** : mardi de 14h30 à 17h (responsable : **Chantal Herrera**).

Venez nous rencontrer au Forum des associations
Tél : 07 67 68 90 29 ou 06 26 86 86 79.

BOURSES D'AUTOMNE

Du **25 au 28 septembre** à l'Arrosoir.

- Dépôts : lundi 25/09 de 13h30 à 18h et mardi 26/09 de 9h à 11h.
- **Vente : mercredi 27/09 de 9h à 18h**
- Restitution : jeudi 28/09 de 17h30 à 18h

Cotisation : 4€ pour 20 articles.

Carte d'identité obligatoire au dépôt.

À chaque dépôt, un sac cabas vous sera demandé afin de vous rendre les invendus.

Infos : 06 78 52 82 41 ou 06 74 71 70 67.

AIDE ET ACTION EN ISÈRE COLLECTE DE LIVRES



En vue de sa prochaine manifestation, l'association collecte des livres (tous genres sauf scolaires, reliés ou encyclopédie) tous les samedis matin du mois de septembre de 10h à 12h au 40 rue Mouille Sol. Infos : 06 73 62 42 20.

Ces livres seront vendus, à bas prix, lors de la Foire aux livres et pucier les 7 et 8 octobre à l'Arrosoir.

Foire aux livres : samedi 7 octobre de 14h à 18h et dimanche 8 octobre de 8h30 à 17h.

Pucier : dimanche 8 octobre de 8h30 à 17h. Stand sur réservation (1.80m linéaire/1.80m profondeur) : avec table 12€ ou sans table 10€.

Infos : 06 87 46 79 45 ou vorepai@gmail.com / Entrée libre.

CLUB OBJECTIF PHOTO

Nouveauté au Club Objectif Photo avec l'ouverture d'un créneau le mercredi de 15h à 16h30 pour les jeunes à partir de 14 ans.

Nos autres créneaux : lundi de 20h à 21h30 pour les "débutants" salle Xavier Jouvin et jeudi de 19h30 à 21h30 salle Marius Locatelli au Chevalon.

Présents au forum des associations samedi 2 septembre à l'Arrosoir.

Réunion d'information jeudi 7 septembre salle Marius Locatelli au Chevalon à 19 h 30.

Infos au 06.21.97.42.40 ou objectifphotovoreppe@gmail.com

APPRENTISSAGES ET MOUVEMENT

L'association ne sera présente sur le forum qu'au travers de flyers et affiches, au stand de la mairie à l'accueil.

Atelier " Découverte de la méthode Feldenkrais" proposé **samedi 23 septembre** de 14 à 18h à l'Espace Maurice Vial. Tarif : 20 € (déduit d'une inscription annuelle).

Reprise des cours hebdomadaires, mardi 26 septembre (heure du déjeuner).Thème de l'année : "Présence et aisance de la colonne vertébrale".

WE sur "La liberté du regard" proposé les 7&8 octobre à l'Espace M. Vial (documentation à télécharger sur notre site).

Infos et inscriptions : roland.zammit@wanadoo.fr ou 06 88 17 05 95 ou www.joelle-zammit.fr

CHORALE SACANOTES

Nous serons présents au Forum des associations samedi 2 septembre à l'Arrosoir. Nous serons très heureux de vous accueillir à notre stand.

Nos répétitions se déroulent à l'Espace Rosa Parks tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 20h à 22h.

Pour les nouvelles inscriptions vous pourrez venir partager et découvrir le chant choral lors de notre reprise le **mercredi 20 septembre**. Il suffit d'aimer chanter.

Notre assemblée générale aura lieu **mercredi 13 septembre** à l'Espace Rosa Parks à 20h. À cette occasion le nouveau répertoire vous sera présenté.

GYMNATIQUE VOLONTAIRE

Pour cette nouvelle saison, vous pouvez consulter le programme complet sur notre site internet. **Trois nouveaux cours cette année : un 2^{ème} cours de pilates le mardi soir, un cours de gymnastique le jeudi matin et un 2^{ème} cours d'activités physiques adaptées à Voreppe le vendredi matin.**

Le calendrier des activités est calqué sur celui de l'année passée : **Activité physique adaptée** le vendredi matin : 1 cours à Moirans et 1 à Voreppe.

Gymnastique : 2 cours mardi matin et 1 cours jeudi matin.

Marche active : 1 cours mercredi matin.

Pilates : 2 cours mardi soir.

Stretching : 2 cours lundi matin, 1 mercredi matin et 2 vendredi matin.

Sorties randonnées : mardis après-midi : randos douces à la 1/2 journée et jeudis à la journée pour randonneurs habitués.

Renforcement musculaire : 1 cours vendredi matin.

Yoga : 1 cours lundi soir et 2 cours mardi soir.

Les dates de reprise sont prévues les :

- 5 septembre pour les randonnées du mardi
- 7 septembre pour les randonnées du jeudi
- 12 septembre pour les activités gymniques

Nous espérons reconduire les cours de gymnastique dynamique du mardi soir, de gymnastique de plein air du mercredi soir et de marche active du lundi matin dès le recrutement de nouveaux intervenants. Le programme actuel pourra ainsi être complété.

Il est nécessaire de nous retourner le questionnaire santé avant toute inscription qui peut se faire soit via notre site internet soit sous forme « papier ». Nous serons présents au forum des associations le 2 septembre où vous pourrez nous remettre votre dossier d'inscription.

Infos et documents sur notre site internet :

<https://www.gv-voreppe.com>

Contact : gymvolontaire-038019@epgv.fr

SOU DES ÉCOLES DEBELLE

Le sou des écoles Debelle organise son traditionnel **vide-greniers de la grande rue le dimanche 24 septembre de 8h à 16h**. Venez chiner et trouver de bonnes affaires.

Buvette et petite restauration toute la journée sur place.

Entrée gratuite. Reporté le 15 octobre en cas de pluie.



Envie d'exposer ? Réservation obligatoire avant le 18 septembre 2023 inclus. Ouverture aux exposants pour installation de 6h30 à 7h30. Tables non fournies. Réservez en ligne à l'adresse : <https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-debelle/evenements/vide-grenier>.

Infos : sou.debelle@gmail.com

COLLECTE DE SANG

Jeudi 7 septembre 2023 de 8h30 à 12h et de 16h à 19h30 à l'Arrosoir. Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun. Rdv possible sur www.dondesang.efs.sante.fr

PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Devenez bénévole au sein d'une équipe dynamique et luttiez contre l'isolement des personnes âgées. Venez participer à l'organisation et à l'animation d'activités collectives (repas partagés, goûters, après-midi jeux, lotos, etc.). Rejoignez le groupe Chartreuse des Petits Frères des pauvres à la maison des solidarités et des familles 38 rue de la Gare à St Egrève.

Responsable : Edith carraza / **Tel :** 06 46 90 38 96.

QICONG

Les cours de Qigong reprennent **mercredi 20 septembre de 17h45 à 19h salle des fêtes du Chevalon**. Cours d'essai gratuit possible.

Venez avec une tenue ample et des chaussons.

Infos : 06 89 85 63 47.

TDKA

Accueil, convivialité, échanges, rigueur sont les maîtres mots de notre association, rejoignez-nous !

Nous proposons de découvrir et pratiquer :

Qi Gong : gymnastique énergétique chinoise pour préserver la santé et apprendre à gérer son stress

Tai' chi chuan : art martial de style doux et dynamique pour renforcer et préserver la santé

Wushu Santé : **dispositif Sport-Santé** permettant d'améliorer la santé physique et morale par la pratique des arts martiaux chinois. L'association fait partie du dispositif Prescri' Bouge du Pays Voironnais

Tao'Clown pour les 6/14 ans qui veulent découvrir les arts martiaux chinois internes.

Une nouveauté 2023 (réservée aux pratiquants) : Les Mardis de la réflexion (sur la médecine traditionnelle chinoise).

Présents au forum des associations le 2 septembre à l'Arrosoir.

Reprise des cours les 12 ou 13 septembre selon la discipline.

Infos sur www.tdka.fr ou 06 08 40 82 61 Romuald Bichet (Président) ou 06 19 11 70 49 Dominique Rey (Professeure).

Stage avec Thierry Alibert, expert en techniques énergétique et arts martiaux, les 21 & 22 octobre au gymnase Pigneguy.

Tarif : 65€ le samedi (journée) / 45€ le dimanche (matin) / 100€ pour les 2 jours. Inscriptions sur www.tdka.fr / **Infos :** 06 19 11 70 49.

COREPHA

Corepha sera présente au **forum des associations samedi 2 septembre**. Elle animera les **Journées du Patrimoine les 16 et 17/09** avec les visites du bourg et d'un lieu insolite, une randonnée sur le site de la Tençon le samedi et une **exposition « Métamorphoses de Voreppe de 1950 à aujourd'hui » du 16 septembre au 1^{er} octobre** aux heures d'ouverture de la mairie et les week-ends. Un nouveau jeu vous sera proposé.

Infos sur le site de la ville ou celui de Corepha.

Les ateliers Généalogie reprennent les vendredis 22 et 29 septembre de 15h à 18h. Accueil au siège de l'Association : 25 chemin des Buisnières. Permanences tous les mardis de 17h à 19h. Adresse postale : Corepha - Mairie, 1 place Charles de Gaulle - CS-40147 - 38343 Voreppe.

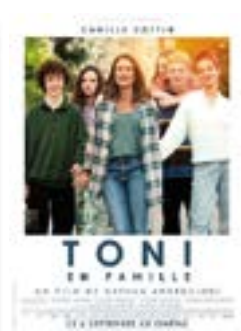
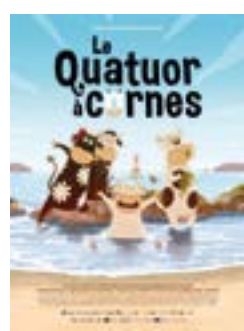
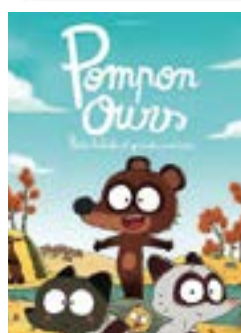
Tel : 04 76 50 26 71 / Mail : corepha@orange.fr /

Site internet : www.corepha.fr

À VOIR AU CINÉMA

LE
cap
cinéma de
VOREPPE

EN SEPTEMBRE



PROGRAMME COMPLET SUR WWW.VOREPPE.FR



**SUIVEZ LE CAP SUR SA PAGE FACEBOOK !
@CINEMALECAPVOREPPE**

**Soirée de présentation
de la saison 2023 / 2024
samedi 23 septembre à 20h**

Voreppe émoi septembre 2023 N°198. Directeur de la publication : Luc Rémond.
Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.
Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe
Crédits photos : Ville de Voreppe, Freepik.com, Pixabay.com
Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.
Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr
Impression : ville de Voreppe.

